

METROPOLE – MAYOTTE

Baccalauréat professionnel**INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI**

OPTION A : MACONNERIE (23205) – OPTION C : COUVERTURE (23207)

Calendrier des épreuves

DATES	HORAIRES	EPREUVES	Nature
Lundi 9 avril au Vendredi 13 avril		UF3 – Epreuve facultative d'Education Physique et Sportive	Sportive
Jeudi 19 avril Vendredi 20 avril		U.7 – Epreuve Ponctuelle d'Education Physique et Sportive	Sportive
Suivant le choix de l'option : Vendredi 18 mai ou Jeudi 24 mai	A partir de 8h30 Durée 20 min.*	E.4 – Epreuve de langue vivante étrangère U.4 – Langue vivante Vendredi 18 mai : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais Jeudi 24 mai : Anglais	Orale
Vendredi 18 mai ou Jeudi 24 mai	A partir de 8h30 Durée 20 min.*	UF1 – Epreuve facultative de langue vivante Vendredi 18 mai : Allemand, Espagnol, Italien, Portugais Jeudi 24 mai : Anglais	Orale
Jeudi 31 mai et Vendredi 1 ^{er} juin	A partir de 9h00 Durée : 1h00 Durée : 1h00	E.1 - Epreuve scientifique U.11 – Mathématiques U.12 – Sciences physiques et chimiques	Ecrite et Pratique
Lundi 18 juin	09h30 à 12h00	E.5 – Epreuve de français histoire-géographie enseignement moral et civique U.51 - Français	Ecrite
Lundi 18 juin	14h00 à 16h00	E.5 – Epreuve de français histoire-géographie enseignement moral et civique U.52 – Histoire, géographie et enseignement moral et civique	Ecrite
Mardi 19 juin	09h30 à 11h30	E.3 – Réalisation des travaux U.35 – Prévention, santé, environnement	Ecrite
Mardi 19 juin	14h00 à 16h00	E.3 – Réalisation des travaux U.34 – Economie-gestion	Ecrite
Mercredi 20 juin	10h00 à 11h30	U.6 – Arts appliqués et cultures artistiques	Ecrite
Mercredi 20 juin	13h30 à 14h30 14h30 à 17h30	E.2 – Epreuve de préparation de travaux U.21 – Analyse du dossier technique (1) (2) U.21 – Etude préalable à une intervention	Ecrite
Jeudi 21 juin	13h30 à 14h30 14h30 à 16h30	E.2 – Epreuve de préparation de travaux U.23 – Analyse du dossier technique (1) (2) U.23 – Organisation des travaux	Ecrite
Vendredi 22 juin	09h30 à 11h30	E.2 – Epreuve de préparation de travaux U.22 – Analyse diagnostique	Ecrite
	A partir de 8h30 Durée 20 min. Durée : 14h maxi Durée : 6h maxi.	E.3 – Réalisation des travaux U.31 – Présentation d'un dossier d'activité U.32 – Réalisation d'une intervention U.33 – Travaux annexes	Orale Pratique Pratique
Mardi 10 juillet	A partir de 10h00	ECT – Epreuve de contrôle	Orale

(1) Les candidats seront convoqués une heure avant le début d'une des 2 sous-épreuves, soit E2/U.21 soit E2/U.23, pour analyser le dossier technique, support de ces deux sous-épreuves.

(2) Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve au candidat présentant plusieurs sous-épreuves.

* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 de préparation.

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves écrites.